



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NO 2026-215 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS vous est par les présentes donné par le greffier-trésorier de la municipalité de Compton ;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 septembre 2026, ses membres ont adopté le règlement n° 2026-215 sur la gestion contractuelle ;

QUE ce règlement a pour objet de d'abroger et remplacer le règlement no 2018-158 sur la politique de gestion contractuelle et le règlement no 2017-145 déléguant le pouvoir de former un comité de sélection et d'en désigner les membres lors de l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation des offres pour l'adjudication d'un contrat et d'encadrer la gestion des contrats de la Municipalité ;

QUE l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, au 3 chemin de Hatley, Compton (Québec) et une copie de celui-ci peut être obtenue moyennant paiement des frais exigibles ;

Donné à Compton, ce 9^e jour du mois de septembre 2026.

André Martel

Signé avec ConsignO Cloud (09/09/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

notarius

André Martel
Greffier-trésorier
Directeur général